

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.

Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.

Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.

Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.

Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.

Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.

Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.

Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.

A partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 58

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU COMITÉ
D'ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES DU PERSONNEL DE LA VILLE DE
CLERMONT-FERRAND ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Alain BARDOT, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Patricia AUCOUTURIER, Christophe BERTUCAT, Danièle GUILLAUME, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Jean-Philippe VALENTIN ne prennent pas part au vote.

Le Comité d'Activités Sociales et Culturelles du personnel de la Ville de Clermont-Ferrand et du Centre Communal d'Action Sociale est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a pour objet de fournir à ses membres et à leur famille une aide matérielle et morale, en des formes jugées opportunes.

Il vous est proposé en accord avec votre Commission :

➤ d'attribuer une subvention de fonctionnement de 290 930 euros :

- Budget principal	280 000 euros
- Budget eau	6 330 euros
- Budget assainissement	4 600 euros

➤ d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs entre le CASC et la Ville.

DELIBERATION

La présente proposition est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 2009,

P/LE MAIRE, L'ADJOINT,

ALAIN BARDOT